

## **ERP, premier éco-organisme paneuropéen pour la gestion des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques**

En août 2006, les Pouvoirs Publics ont décidé, au vu des engagements pris par l'éco-organisme ERP, de l'agrérer au titre de l'article 14 du décret du 20 juillet sur les DEEE, faisant de cette société le nouvel acteur incontournable sur la question du recyclage des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) en France.

### **ERP, une histoire européenne**

La Directive sur les DEEE votée en 2003 et transposée en droit français en juillet 2005 impose aux producteurs différentes responsabilités relatives à la fin de vie de leurs produits. Il leur incombe d'assurer le financement de l'enlèvement, du traitement, de la valorisation et de l'élimination non polluante des DEEE. Quatre producteurs, Braun-Gillette, Electrolux, Hewlett Packard et Sony, ont choisi de s'associer pour créer l'ERP, European Recycling Platform, une entité européenne qui prend en charge les obligations des producteurs, sans but lucratif et dans le respect de l'environnement.

### **Un acteur majeur de la filière en France ...**

Six mois après la mise en place de la filière, ERP France dresse un bilan positif. Avec plus de 300 adhérents et une centaine de contrats signés avec les EPCI (établissement public de coopération intercommunal), ERP France gère les DEEE d'une dizaine de millions d'habitants. Son objectif au 30 juin 2007 est d'atteindre les 13 millions d'habitants soit un potentiel de 26 000 tonnes de DEEE.

Par ailleurs, ERP est partenaire des associations et acteurs de l'économie solidaire et met en œuvre les processus et techniques nécessaires afin d'assurer le réemploi éventuel et le traitement de ces déchets, dans les meilleures conditions environnementales de recyclage et de valorisation. Les collectivités seront également informées de la bonne fin de vie des DEEE remis à ERP. Ce sera l'occasion pour elles de bénéficier de l'expérience ERP acquise au niveau européen en matière de logistique et de recyclage.

### **... et en Europe**

Son réseau de plus de 800 membres en Europe, lui permet de s'imposer comme un acteur clef sur le marché européen, fournissant aux producteurs une réponse innovante et optimisée à leurs obligations. Plus de 120.000 tonnes de DEEE ont ainsi été collectées et traitées en Europe.

### **ERP, le premier éco-organisme paneuropéen en matière de DEEE**

Aujourd'hui avec le lancement d'Europe plus, ERP est le premier éco-organisme en mesure d'offrir une solution de gestion des DEEE dans 29 pays européens (Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Norvège, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Autriche, France, Allemagne, Irlande, Italie, Pologne, Portugal, Espagne et Royaume-Unis).

*« ERP est le seul éco organisme en mesure d'offrir un « guichet unique » permettant aux producteurs de respecter plus simplement leurs obligations dans les différents pays européens. » déclare Umberto Raiteri, Président d'ERP.*

### **A propos d'ERP**

ERP est une SAS de droit français créée en 2004. Eco organisme généraliste, ERP a vocation à accueillir les producteurs de tous les métiers. ERP compte à ce jour plus de 800 adhérents en Europe. ERP a obtenu son agrément en France des pouvoirs publics en août 2006.